



# REGLEMENT CHAMPIONNATS DU DOUBS INDIVIDUELS VÉTÉRANS D25

## 1. Généralités

---

Les championnats du Doubs individuels vétérans de la saison 2025-2026 se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Date : **dimanche 7 décembre 2025**
- Heure de début de la compétition : 10h00
- Lieu : **gymnase Pierre Nicod, rue de l'hôtel de ville, 25800 Valdahon**

Montant de l'inscription : 10 € par joueur (l'inscription est gratuite pour les joueurs déjà inscrits au critérium fédéral) ; ce montant sera facturé directement au club de chaque licencié.

## 2. Déroulement de la compétition

---

### 2.1. Catégories

Conformément à la nouvelle réglementation relative aux vétérans, 18 catégories sont proposées, **l'âge étant considéré au 1<sup>er</sup> Janvier de la saison en cours** :

- Dames
  - V40-V45 : âgées de 40 à 49 ans
  - V50-V55 : âgées de 50 à 59 ans
  - V60 : âgées de 60 à 64 ans
  - V65 : âgées de 65 à 69 ans
  - V70 : âgées de 70 à 74 ans
  - V75 : âgées de 75 à 80 ans
  - **V80 : âgées de 80 à 84 ans**
  - **V85 : âgées de 85 à 89 ans**
  - **V90 : âgées de plus de 90 ans**
- Messieurs
  - V40-V45 : âgés de 40 à 49 ans
  - V50-V55 : âgés de 50 à 59 ans
  - V60 : âgés de 60 à 64 ans
  - V65 : âgés de 65 à 69 ans
  - V70 : âgés de 70 à 74 ans
  - V75 : âgés de 75 à 80 ans
  - **V80 : âgés de 80 à 84 ans**
  - **V85 : âgés de 85 à 89 ans**
  - **V90 : âgés de plus de 90 ans**

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans sa catégorie d'appartenance.  
Un titre de Champion du Doubs Vétérans est décerné pour chaque catégorie.

## **2.2. Qualification pour l'échelon régional**

Cette épreuve est qualificative pour les championnats vétérans de Bourgogne – Franche-Comté qui se dérouleront le dimanche 1<sup>er</sup> février 2026 au Creusot (71).

À titre indicatif, la saison dernière, étaient qualifiés d'office pour l'échelon régional les joueurs vétérans messieurs ayant au moins le nombre de points-licence 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> phase suivant :

- 1800 points pour la catégorie V40-V45 ;
- 1600 points pour la catégorie V50-V55 ;
- 1400 points pour la catégorie V60 ;
- 1400 points pour la catégorie V65 ;
- 1200 points pour la catégorie V70 ;
- 1200 points pour la catégorie V75 ;
- 800 points pour la catégorie V80.

Les seuils minimaux de classements pour une qualification directe en régionale pour les nouvelles catégories sont en attente de diffusion de la part de la Ligue.

Toutefois, tout joueur même déjà qualifié par ses points-licence, est en droit de s'inscrire aux championnats du Doubs pour concourir pour le titre de champion du Doubs Vétérans de sa catégorie d'âge.

La ligue précisera le nombre de qualifiés pour chaque catégorie : le vainqueur ainsi qu'un nombre défini au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département.

Concernant les dames, les tableaux régionaux seront ouverts quels que soient les points-licence.

## **2.3. Formule de la compétition**

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

Chaque catégorie messieurs sera répartie en une ou plusieurs poules en fonction du nombre de participants, selon les points-licence de la phase en cours. Si plusieurs poules sont organisées, un tableau final à classement intégral sera organisé.

En fonction du nombre d'inscrits dans chacune des catégories, le juge-arbitre pourra organiser la compétition en fusionnant des catégories, mais devra établir un classement final pour chacune d'entre elles, en vue de l'attribution du titre de champion du Doubs et des qualifications à l'échelon régional.

### 3. Inscriptions

---

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du Comité du Doubs, au bas de la page dédiée à cette compétition, au plus tard le **mardi 2 décembre 2025 à minuit** :

<https://doubstt.com/championnat-du-doubs-veterans/>

Ou en cliquant directement sur le lien suivant : [Inscriptions Doubs Vétérans](#)

Les joueurs qui auront inscrit leur adresse électronique recevront par mail, en plus des dirigeants du club, la convocation avec les listes finales.

### 4. Forfaits

---

Un joueur amené à déclarer forfait doit en aviser par courriel le responsable de la compétition ([veterans@doubstt.com](mailto:veterans@doubstt.com)) au plus tard le jeudi 4 décembre 2025.

Au-delà de cette date, le forfait devra être justifié, et sera excusé jusqu'à 1/2 heure avant le début de la compétition.

Tout forfait non excusé dans les temps indiqués ci-dessus sera sanctionné d'une amende de 15 €.

### 5. Matériel

---

Les balles en plastique, de couleur blanche, sont fournies par les joueurs.

En cas de désaccord entre deux joueurs, un tirage au sort est effectué par le Juge-Arbitre.

### 6. Récompenses

---

Une remise des récompenses sera effectuée en fin de compétition aux trois premiers de chaque catégorie.

Le 31 octobre 2025,

**Jean-Marc LEROY**  
Responsable de la compétition